

Transparent pour vous:

En un coup d'œil

2021

Fondation Agrisano
Caisse-maladie Agrisano SA
Assurances Agrisano SA
Agrisano Prevos
Agrisano Pencas



Sommaire

Éditorial	3
Le concept d'assurance de l'agriculture	4
Les événements les plus importants 2020 2021	5
Compétences principales d'Agrisano	6-7
Nos partenaires contractuels	8
Chiffres clés	9
Chiffres I: Assurance globale	10-11
Chiffres II: Prévoyance	12-13
Chiffres III: Caisse-maladie	14-15
Organes de l'Agrisano	16-19
Gouvernance d'entreprise	20
Prévention et couverture sociale	21
Engagement social	22-23

Impressum: Éditeur Agrisano, 5201 Brugg | **Rédaction** Agrisano, Communication et Services centraux | **Photos** Les photos publiées dans cette brochure proviennent d'Agrisano ou de différentes manifestations agricoles qu'Agrisano a soutenues en 2020/2021. Agrisano remercie les organisateurs d'avoir accepté la publication de ces images. | **Traduction** Service de traduction de l'Union suisse des paysans | **Réalisation** Agrisano, Communication et Services centraux | **Impression** Sprüngli Druck AG, Villmergen | **Tirage** Édition limitée à 800 exemplaires, disponible sous forme PDF online sur la page Internet www.agrisano.ch | **Commandes** Des exemplaires imprimés peuvent être commandés auprès du département Communication et Services centraux, tél. 056 461 71 11 ou magazin@agrisano.ch | © Agrisano



Chères lectrices, chers lecteurs,

La pandémie du coronavirus a mis à rude épreuve le système de santé suisse et l'a même parfois porté à ses limites. Les mesures de protection si décisives décidées pour la population et l'économie ont eu pour but de maintenir et de garantir la prise en charge médicale, mais le système de santé n'a pas été le seul à devoir apprendre à gérer cette situation inhabituelle et incertaine, chaque personne, chaque exploitation et toutes les entreprises aussi.

Ainsi, la pandémie a aussi eu une grande influence sur le travail quotidien des entreprises Agrisano. En raison de cette soudaine situation exceptionnelle, nous nous sommes vus contraints, à partir de mars 2020, de passer au télétravail et d'adapter nos processus au nouveau mode de travail. Le changement technique a été surtout un gros défi pour le département informatique, qui a néanmoins réussi à le surmonter sans faille. Il a à son tour été possible de maintenir la productivité au même niveau sans devoir faire de compromis, de sorte que toutes les collaboratrices et collaborateurs sont parvenus à effectuer leurs tâches quotidiennes sans soucis ni restrictions et à rester ainsi disponibles pour nos clientes et clients.

La pandémie ne nous a pas empêchés de faire avancer des projets stratégiques importants. Ainsi,

Agrisano a lancé le nouveau portail client «Mon Agrisano», qui permet à nos clientes et clients de gérer leurs données et documents de manière rapide et simple, depuis n'importe où et à tout moment. L'implémentation du portail est une étape supplémentaire pour Agrisano en vue de répondre aux besoins de sa clientèle à l'ère numérique.

Malgré la situation exceptionnelle, les entreprises Agrisano peuvent se targuer d'un excellent exercice 2020, étant donné que, tous les produits d'assurance et de prévoyance présentent une croissance réjouissante. Par rapport à l'exercice précédent, Agrisano a uniquement perdu des clients dans l'assurance obligatoire des soins, mais plus de 90 pourcent des départs ne proviennent pas de l'agriculture et ne comptent donc pas parmi notre public cible primaire.

*Peter Fluder, responsable
Communication et Services centraux*

Le concept d'assurances pour l'agriculture

Agrisano définit ses offres en fonction des intérêts et des besoins de la population paysanne et se profile comme votre partenaire fiable pour les questions d'assurances dans le monde de l'agriculture.

Agrisano est composée de fondations et de sociétés anonymes, dont les responsables sont tous issus du monde agricole. Au plan opérationnel, Agrisano est intégrée à la structure de l'Union suisse des paysans (USP) et chargée de son concept d'assurance agricole, qui s'articule autour des principes suivants:

Défense des intérêts: L'USP suit l'évolution du droit en matière d'assurance et exerce son influence pour défendre les intérêts de la population paysanne. Elle siège en outre au sein de commissions et de groupes de travail importants. Grâce à l'étroite collaboration entre l'USP et Agrisano, celle-ci peut influencer les processus décisionnels en se fondant sur sa vaste expérience.

Conseil en assurances: L'objectif de la Fondation Agrisano est de garantir

que les exploitations agricoles, ainsi que les personnes qui y vivent et y travaillent, bénéficient d'une couverture d'assurance complète. C'est pourquoi Agrisano met l'accent sur une offre de conseil en assurances régulière.

Étroite collaboration avec l'USP et les organisations paysannes cantonales: Agrisano est spécialisée dans les assurances et le droit. L'USP et les organisations cantonales connaissent les besoins de la population paysanne. Ensemble, elles peuvent formuler des requêtes et des points de vue, puis les défendre. La documentation de base nécessaire au conseil en assurances est élaborée au siège principal d'Agrisano, qui développe aussi les outils appropriés. Les organisations cantonales se chargent de conseiller les exploitations en se rendant sur place. Ce sont elles qui s'assurent aussi que les familles paysannes, leurs employés et leurs exploitations bénéficient d'une protection adéquate.

Produits sur mesure: Agrisano propose ses propres produits, ayant l'avantage d'être conçus sur mesure

pour notre public cible, les familles paysannes, et aussi des produits sous-traités. Lorsque nous ne disposons pas du produit approprié, nous concluons des partenariats stratégiques pour y remédier. Notre collaboration avec «Emmental Assurance», dont les activités se concentrent aussi sur le monde agricole et qui a accordé à Agrisano le droit de participer aux prises de décisions concernant le développement de son offre, est un bel exemple de réussite en la matière.

Tous gagnants: Agrisano est le centre de compétence en matière d'assurance agricole et s'engage à assumer cette fonction dans l'intérêt des familles paysannes. Agrisano est un partenaire de confiance pour toutes les questions touchant à l'assurance dans le monde agricole d'aujourd'hui et de demain.

*Hanspeter Flückiger, responsable
Gestion des Produits et Ventes*



2020

Octobre

De nouveau en télétravail

Après que la situation pandémique s'était un peu détendue en été, la deuxième vague commence en automne. À fin octobre, une grande partie du personnel d'Agrisano se remet en télétravail. Entre-temps, le travail est si bien rodé que les collaboratrices et collaborateurs des entreprises Agrisano sont en mesure de proposer le bon service habituel à leurs clientes et clients.

Décembre

Prix d'efficacité de Comparis

Le Prix d'efficacité a été décerné à la Caisse-maladie Agrisano SA par le service de comparaison en ligne Comparis. Une caisse-maladie est considérée comme efficace lorsqu'elle figure parmi le quart supérieur des caisses-maladie ayant les frais de gestion les plus bas. En 2019, les frais de gestion d'Agrisano se sont élevés à 139 francs par personne assurée, et même à seulement 134.50 francs en 2020. Les frais de gestion les plus bas du classement s'élevaient à 99 francs par client et les plus élevés à 573 francs.

une nouvelle adresse et bien plus encore. Grâce au portail, les clientes et clients économisent du temps, du papier et des frais d'envoi. De cette manière, Agrisano a fait un grand pas en avant dans la numérisation et les offres conviviales pour ses clients.



Février

25 ans d'Agrisano en Appenzell

Respectivement le 15 février 2020 et le 1^{er} février 2021, Maria et Hans Brülisauer ont fêté leurs 25 ans d'activité pour le compte d'Agrisano. Pas à pas, au cours de toutes ces années, ils sont parvenus à établir une clientèle fidèle et nombreuse et continuent de donner le meilleur d'eux-mêmes pour les familles paysannes appenzelloises.



Depuis la gauche: Maria Brülisauer, Hans Brülisauer et Priska Frischknecht, directrice de la chambre d'agriculture d'Appenzell Rhodes-Extérieures.

Avril

Changement à Soleure

Depuis le 1^{er} avril 2021, Ursula Gautschi est responsable de la re-

présentation des intérêts politiques et de la direction de la Chambre soleuroise d'agriculture (SOBV). Andreas Schwab est de son côté responsable de l'ensemble du domaine du conseil de la société SOBV Dienstleistungen AG et de la Caisse de crédit agricole soleuroise. Il travaille auprès du Secrétariat des paysans soleurois depuis novembre 2013 et dirige le secteur Assurances depuis 2016.



Juin

Agrisano atteint la 1^{ère} place

Une fois de plus, Agrisano est la caisse-maladie la plus appréciée en Suisse! C'est ce qu'indique un sondage représentatif sur la satisfaction des clients réalisé par le service comparatif en ligne Moneyland. Agrisano obtient une évaluation totale de 8,5 points sur 10, à savoir le résultat le plus élevé parmi toutes les caisses-maladie en ce qui concerne la satisfaction des clients (note «très bien»). Ces dernières années, Agrisano a toujours figuré au haut du classement de ces sondages, en particulier auprès du service comparatif Comparis.



2021

Janvier

Le portail client «Mon Agrisano»

Depuis janvier 2021, le portail client est accessible aux assurés des entreprises Agrisano. Non seulement, ils y disposent de toutes les données d'assurance en un seul coup d'œil, mais ils peuvent aussi remettre des factures et des justificatifs d'ordonnances médicales, remplir une déclaration d'accident, inscrire

Pour toute l'agriculture – toutes les assurances à portée de main

Chaque année, les agricultrices et agriculteurs dépensent beaucoup d'argent en assurances et en prévoyance pour eux-mêmes et leur exploitation. Il est donc primordial de s'assurer selon les besoins pour ne pas risquer d'assumer soi-même une forte charge financière en cas de maladie ou d'accident. En outre, la situation de l'exploitation et de la famille peut évoluer rapidement. Il faut donc vérifier son portefeuille d'assurance tous les deux ou trois ans. À cet effet, Agrisano propose aux agriculteurs un service de conseil complet et sérieux pour éviter les doubles couvertures, leur faire réaliser des économies sur les primes et combler des lacunes éventuelles.

Disposer de conseillers compétents et dignes de confiance est essentiel: voilà l'une des forces d'Agrisano. En effet, nos collaborateurs sont des spécialistes en assurances, presque tous issus du monde agricole. Ils connaissent parfaitement la situation des familles paysannes et peuvent se référer à des produits

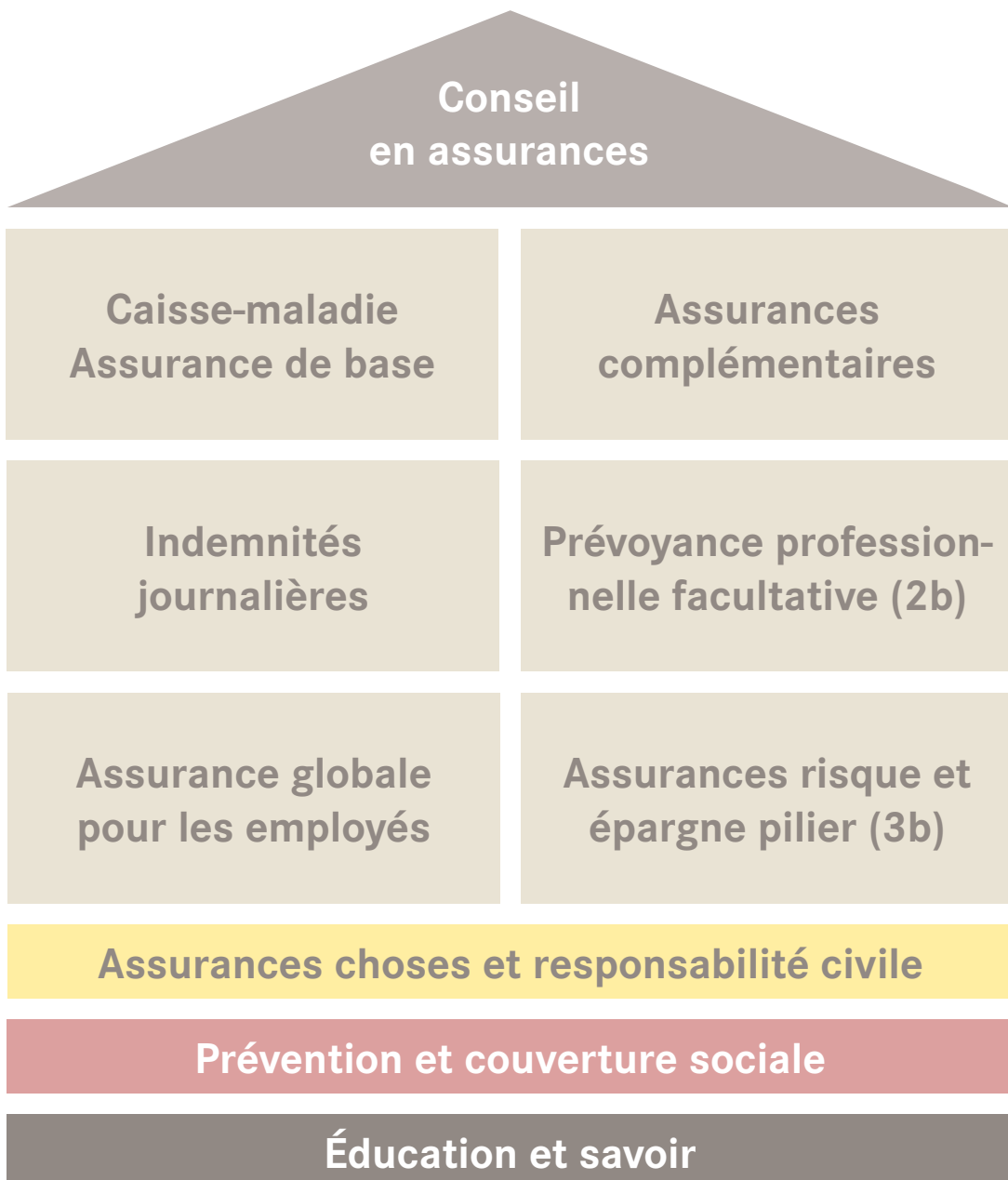
éprouvés d'assurance corporative, conçus spécialement pour les besoins de l'agriculture. Enfin, nos conseils agricoles en assurance sont affiliés aux chambres cantonales d'agriculture. Ce sont là des avantages déterminants car, si les assurances sont importantes, elles sont aussi coûteuses et complexes. Avec Agrisano, vous avez toutes les assurances à portée de main et un interlocuteur compétent pour toutes questions liées aux assurances des biens et des personnes dans le secteur agricole.

En outre, Agrisano est une entreprise saine et financièrement solide. Voilà des années que nous gérons avec sérieux les primes de nos assurés, comme en témoignent les frais de gestion depuis longtemps très faibles. L'année dernière, ils se sont élevés à 134.50 francs par assuré pour la société Caisse-maladie Agrisano SA, soit 22 pourcent de moins que le coût moyen de toutes les caisses en Suisse, qui se situe à 173 francs par assuré (source: OFSP, 2019).

Cette gestion parcimonieuse des primes versées se retrouve dans tous les domaines, notamment le marketing, souvent décrié comme poste beaucoup trop onéreux des caisses-maladie. S'agissant de l'assurance obligatoire des soins, Agrisano n'y consacre que 0,16 pourcent des recettes des primes. Finalement, ces dépenses profitent de manière directe ou indirecte aux assurés, car elles servent à soutenir des manifestations agricoles comme les expositions de bétail ou les assemblées des délégués, que vous pouvez voir entre autres dans cette brochure. Nous les allouons aussi à la réalisation de nos magazines destinés à la clientèle et de la présente brochure, ce qui permet de proposer une information complète.

*Peter Fluder, responsable
Communication et Services centraux*





Nos partenaires contractuels

Nos agences et services de conseil

AG	Bauernverband Aargau, Muri
AI/AR	Bauernverband Appenzell Ausserrhoden, Waldstatt
BE	Berner Bauern Verband, Ostermundigen
BL/BS	Bauernverband beider Basel, Sissach
FR	Union des paysans fribourgeois, Granges-Paccot
GL	Glarner Bauernverband, Glaris
GR	Bündner Bauernverband, Cazis
JU	Prestaterre CJA Sàrl, Courtételle
LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, Sursee
NE	Chambre neuchâtel. d'agric. et de viticulture, Cernier
NW	Agro-Treuh. Uri, Nid- und Obwalden, Buochs
OW	Agro-Treuh. Uri, Nid- und Obwalden, Alpnach Dorf
SG	St. Galler Bauernverband, Flawil
SH	Schaffhauser Bauernverband, Thayngen
SO	Solothurner Bauernverband, Soleure
SZ	Bauernverein. des Kt. Schwyz, Rothenthurm
TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft, Weinfelden
TI	Unione Contadini Ticinesi, S. Antonino
UR	Agro-Treuh. Uri, Nid- und Obwalden, Attinghausen
VS	Bauern Vereinigung Oberwallis, Viège
ZG	Zuger Bauernverband, Cham
ZH	Zürcher Bauernverband, Dübendorf

Agrisano collabore étroitement avec d'autres partenaires de différents secteurs. Dans le domaine du public cible, il s'agit en premier des chambres cantonales d'agricultures, où sont rattachées les agences régionales d'Agrisano. Cette collaboration a une importance primordiale pour Agrisano en tant que entreprises de l'Union suisse des paysans. Les agences régionales ont un lien étroit avec le public cible sur place. Cet avantage, combiné avec des compétences professionnelles, présente un facteur décisif du succès. Une étroite collaboration existe également avec d'autres sociétés, institutions et associations dans le cadre des prestations sous mandat et non propres à Agrisano.

Partenaires dans le domaine de l'assurance

ASIP, Association suisse des institutions de prévoyance, Zurich
Emmental Assurance, Konolfingen
Helsana Zusatzversicherungen AG, Dübendorf
Inter-Pension, communauté d'intérêts des institutions de prévoyance autonomes collectives et communes, Berne
Medgate, Bâle
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle
RVK, association des petites et moyennes caisses-maladie, Lucerne
Sanitas Privatversicherungen AG, Zurich
Santésuisse, organisation de la branche de l'assurance-maladie sociale, Soleure
Sasis SA, Soleure
Service Sinistres Suisse SA, Zurich
Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA (SRPJ), Lausanne
Solida Assurances SA, Zurich
Swiss Life, Zurich
Tarifsuisse SA, Soleure

30 995

agriculteurs et agricultrices ont opté pour une solution de prévoyance (pilier 2b ou 3b) auprès d'Agrisano.

78 122

agriculteurs et agricultrices ont conclu AGRI-spécial, une assurance complémentaire spécialement adressée au secteur agricole.

3 054

réunions Zoom ont eu lieu en ligne chez Agrisano de juillet 2020 à juin 2021.

1,55 milliard

de francs: c'est le capital de couverture de la prévoyance professionnelle facultative d'Agrisano Prevos.

2 527

exploitations agricoles ont bénéficié d'un entretien de conseil en assurances en 2020.

3 %

est le taux des avoirs de vieillesse d'Agrisano Pencas, une valeur remarquable.

143 614

personnes sont assurées auprès de la Caisse-maladie Agrisano SA pour l'assurance obligatoire des soins.

14 798

exploitations agricoles ont assuré leurs employés via l'assurance globale.

183 millions

est la somme des cotisations dans la prévoyance professionnelle facultative d'Agrisano Prevos.

0,16 %

des recettes des primes de l'assurance obligatoire des soins est utilisé par Agrisano pour le marketing.

Fondation Agrisano (Assurance globale)

Nombre d'exploitations assurées

Année	2018	2019
Assurance globale (au moins un produit)	14 405	14 798
Assurance maladie	11 571	11 723
Indemnité journalière	11 789	12 140
Ass. accidents professionnels et non professionnels	11 756	12 108
Caisse de pension	12 892	13 272
Ass. responsabilité civile privée	2 985	3 582

Nombre d'emplois

Année	2018	2019
Assurance maladie	12 238	13 008
Indemnité journalière	36 174	37 476
Ass. accidents professionnels	31 809	34 021
Ass. accidents non profess.	30 557	32 509
Caisse de pension	37 728	39 988
Ass. responsabilité civile privée	1 993	2 018

Volume de primes en CHF

Année	2018	2019
Assurance maladie	19 299 477	18 036 501
AGRI-spécial global	429 325	435 357
Ass. responsabilité civile privée	53 145	54 053
Indemnité journalière	5 038 884	5 120 321
Ass. accidents professionnels (AP)	12 708 614	13 128 584
dont AP agriculture	11 959 485	12 349 373
Ass. accidents non profess.	7 546 250	7 777 781
Caisse de pension	28 387 117	28 550 193

Masse salariale assurée en CHF

Année	2018	2019
Indemnité journalière	603 736 422	618 042 458
Ass. accidents profess. (AP)	477 539 595	493 475 542
dont AP agriculture	379 325 943	392 059 263
Ass. accidents non profess.	473 335 543	488 598 872
Caisse de pension	223 016 884	230 280 357

Paquet complet pour exploitations

Depuis des années, l'assurance globale offre une solution complète d'assurance pour les employés, une administration simple et des primes attrayantes. Il est préférable pour le client de conclure le paquet complet de l'assurance globale car, ainsi, il a la certitude que tous les employés ne faisant pas partie de la famille sont assurés comme il faut, tout en répondant à ses obligations conformément aux prescriptions légales. En outre, il ne doit pas s'occuper de l'inscription et de la désinscription de ses employés étant donné que dans des secteurs comme l'agriculture, il est souvent difficile de savoir à l'avance de quels employés on dispose et leur nombre.

Les primes de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et de l'assurance-accidents de même que les cotisations à la

prévoyance professionnelle sont facturées avec effet rétroactif sur la base de la déclaration de salaire. Une inscription ou une désinscription de vos employés est uniquement nécessaire pour l'assurance des soins et l'assurance responsabilité civile privée, dont les primes sont facturées sur une base mensuelle et, parfois, pour la caisse de pension.

Les déclarations de salaire de 2020 sont traitées en 2021. Comme ce système cause un retard de deux ans pour l'établissement d'une statistique pertinente, les chiffres dans le graphique ci-contre se fondent sur la comparaison des années 2018 et 2019.

Il est des plus réjouissants que l'assurance globale enregistre une croissance continue sur un marché en baisse, et ce, aussi bien sur le

plan des entreprises affiliées que celui des emplois et de la masse salariale assurée. Le volume de primes de l'assurance obligatoire des soins (AOS) constitue une exception, en effet, cette valeur a reculé malgré une augmentation du nombre d'emplois couverts par l'AOS. La raison est que les employés ont davantage opté pour le modèle médecin de famille, qui bénéficie d'un rabais de prime.

Ivo Peterhans
Responsable Assurances



Agrisano Prevos (pilier 2b) | Fondation Agrisano (pilier 3b)

Nombre de personnes assurées au secteur de la prévoyance de 2015 à 2020

Canton	Nombre d'assurés 2020	Changement effectif 2015-2020	Changement en pourcent 2015-2020
AG	2 611	588	29,1%
AI	424	87	25,8%
AR	627	67	12,0%
BE	6 421	965	17,7%
BL	486	94	24,0%
BS	24	4	20,0%
FR	864	260	43,0%
GL	114	21	22,6%
GR	1 398	339	32,0%
JU	279	107	62,2%
LU	5 848	786	15,5%
NE	335	23	7,4%
NW	356	6	1,7%
OW	452	24	5,6%
SG	2 536	633	33,3%
SH	289	21	7,8%
SO	775	151	24,2%
SZ	1 104	276	33,3%
TG	2 022	131	6,9%
TI	23	-3	-11,5%
UR	354	74	26,4%
VS	139	15	12,1%
ZG	684	80	13,2%
ZH	2 830	353	14,3%
Total	30 995	5 102	19,7%

Nombre de personnes assurées par exploitation agricole

Canton	Exploitations 2019*	Nombre d'assurés par exploitation
AG	3 132	0.83
AI	446	0.95
AR	690	0.91
BE	10 254	0.63
BL	919	0.53
BS	12	2.00
FR	2 726	0.32
GL	355	0.32
GR	2 250	0.62
JU	1 016	0.27
LU	4 494	1.30
NE	776	0.43
NW	421	0.85
OW	609	0.74
SG	3 904	0.65
SH	534	0.54
SO	1 337	0.58
SZ	1 539	0.72
TG	2 531	0.80
TI	1 081	0.02
UR	546	0.65
VS	2 667	0.05
ZG	549	1.25
ZH	3 258	0.87
Total	46 046	0.67

* Source: Office fédéral de la statistique, Relevé des structures agricoles.

Une bonne situation financière

En tant qu'institution de prévoyance de l'association professionnelle, Agrisano Prevos offre des solutions optimales aux familles paysannes dans le cadre de la prévoyance professionnelle facultative. Quant à Agrisano Pencas, elle garantit que les exploitations agricoles et para-agricoles bénéficient d'une couverture de prévoyance professionnelle obligatoire adaptée à leurs besoins. Les deux institutions de prévoyance ont enregistré de très bons résultats, compte tenu de leurs orientations différentes.

Pour Agrisano Prevos, qui réalise ses opérations d'assurance et de placement dans le cadre d'un contrat complet conclu avec Swiss Life, la somme des cotisations a atteint un nouveau record en s'élevant à plus de 183 millions de francs pendant l'exercice sous revue. Le capital de couverture a augmenté à 1,55 milliard de francs. Agrisano Prevos offre des solutions corporatives très attrayantes et

efficaces aux familles paysannes dans le domaine de la prévoyance. L'important est de souscrire une solution de prévoyance qui réponde au mieux aux besoins individuels de chacun. Agrisano Prevos fait figurer la compétence du conseil parmi ses priorités: un aspect assuré par les agences régionales Agrisano.

Agrisano Pencas, gérée intégralement en tant que caisse de pension autonome, a su consolider son niveau de financement extrêmement solide. Les résultats des assurances se sont révélés réjouissants, dans le cadre habituel. Les placements en capitaux ont dégagé une excellente performance de 8 pourcent sur la fortune totale. Ainsi, les avoirs de vieillesse ont pu être rémunérés à un très bon taux de 3 pourcent et, en outre, des intérêts de 2,5 pourcent sont garantis pour 2021. Fin 2020, le degré de couverture s'élevait à 126,5 pourcent, une valeur remarquable en comparaison transversale. À l'image des années précédentes,

le Conseil de fondation a décidé de verser aux retraités une prestation spéciale de 1 000 francs.

Pour qu'une part aussi importante possible des primes versées et des rendements de fortune soit bel et bien allouée à la prévoyance des employés, la Fondation accorde une grande attention aux frais de gestion. Avec 112 francs par personne, Agrisano Pencas se situe bien en dessous de la moyenne de la branche, et ce, malgré des structures complexes.

*Christian Kohli, directeur
Agrisano Prevos et Agrisano Pencas*



Caisse-maladie Agrisano SA | Assurances Agrisano SA

Évolution de l'effectif d'assurés de 2020 à 2021

Canton	Assurance de base LaMal			Assurance complémentaire AGRI-spécial			Part public cible		Indemnité journalière AGRI-revenu (LCA)		
	Assurés 1.1.2020	Assurés 1.1.2021	+/-	Assurés 1.1.2020	Assurés 1.1.2021	+/- année précéd.	en % de l'AOS	+/- année précéd.	Assurés 1.1.2020	Assurés 1.1.2021	+/-
AG	19 236	18 028	-1 208	7 844	7 934	90	44,0%	3,2%	880	989	109
AI	1 461	1 445	-16	1 228	1 225	-3	84,8%	0,7%	194	213	19
AR	4 780	4 355	-425	2 538	2 566	28	58,9%	5,8%	302	359	57
BE	22 747	22 090	-657	13 720	12 994	-726	58,8%	-1,5%	3 390	3 746	356
BL	4 430	4 439	9	1 680	1 693	13	38,1%	0,2%	272	308	36
BS	47	38	-9	56	58	2	152,6%	33,5%	5	5	0
FR	1 793	1 728	-65	880	884	4	51,2%	2,1%	610	662	52
GE	21	12	-9	5	5	0	41,7%	17,9%	0	0	0
GL	2 230	1 975	-255	691	724	33	36,7%	5,7%	113	124	11
GR	429	472	43	350	359	9	76,1%	-5,5%	112	151	39
JU	3 194	1 622	-1 572	738	746	8	46,0%	22,9%	179	202	23
LU	10 903	9 751	-1 152	7 771	7 817	46	80,2%	8,9%	1 465	1 611	146
NE	1 165	1 217	52	1 126	1 108	-18	91,0%	-5,7%	206	229	23
NW	1 162	1 081	-81	935	944	9	87,3%	6,8%	132	145	13
OW	1 434	1 250	-184	850	862	12	69,0%	9,7%	121	141	20
SG	18 793	18 447	-346	10 892	11 065	173	60,0%	2,0%	1 435	1 621	186
SH	2 248	1 957	-291	942	951	9	48,6%	6,7%	84	96	12
SO	7 394	7 244	-150	2 117	2 138	21	29,5%	0,9%	347	398	51
SZ	8 403	8 080	-323	4 290	4 341	51	53,7%	2,6%	458	518	60
TG	12 936	12 539	-397	5 598	5 720	122	45,6%	2,3%	740	825	85
TI	1 160	1 115	-45	355	345	-10	30,9%	0,3%	23	25	2
UR	3 011	2 754	-257	1 823	1 833	10	66,6%	6,1%	159	185	26
VD	97	79	-18	74	71	-3	89,9%	13,6%	17	18	1
VS	177	182	5	111	125	14	68,7%	6,0%	57	61	4
ZG	2 039	1 929	-110	1 396	1 401	5	72,6%	4,1%	290	312	22
ZH	20 349	19 720	-629	9 366	9 411	45	47,7%	1,7%	1 161	1 286	125
Total	151 639	143 614	-8 025	77 376	78 122	746	54,4%	3,4%	12 752	14 230	1 478

Dans les rapports de gestion 2020 de la Caisse-maladie Agrisano SA et de la société Assurances Agrisano SA, le nombre d'assurés pour tous les produits Agrisano (AGRI-protect, AGRI-dental, etc.) est mentionné.

Croissance et ajustement

Avec ses produits spécialement développés pour l'agriculture et son orientation claire, Agrisano est depuis des années une interlocutrice compétente pour sa clientèle. La société est connue dans le secteur agricole et aussi omniprésente, car ses conseils avisés sont un enrichissement indispensable pour chaque exploitation.

L'année dernière, plus de 700 paysannes et paysans ont opté pour AGRI-spécial. Cette assurance complémentaire est en effet axée sur les besoins et les intérêts spécifiques de la population agricole et vient compléter l'assurance de base de manière judicieuse. D'autres assurances complémentaires enregistrent aussi un nombre croissant d'assurés, en particulier l'assurance d'indemnités journalières AGRI-revenu, qui est appréciée des agricultrices et agriculteurs: la progression s'élève

à plus de 10 pourcent. Dans l'ensemble, quelque 25 000 paysannes et paysans ont conclu une assurance d'indemnités journalières auprès d'Agrisano. L'assurance de protection juridique rurale AGRI-protect, qui comprend une couverture complète avec la protection juridique privée, circulation et exploitation, peut aussi se targuer d'une croissance supérieure à 3 pourcent, de sorte que près de 23 500 agriculteurs disposent désormais de cette couverture.

Dans l'assurance obligatoire des soins, Agrisano a perdu des clients par rapport à l'exercice précédent, mais compte encore près de 144 000 assurés. Plus de 90 pourcent des départs sont des personnes qui ne proviennent pas de l'agriculture et qui ne peuvent donc pas non plus profiter du paquet complet de prestations de conseil et d'assurance.

Bien que le résultat commun et l'évolution positive nous réjouissent vivement, nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Agrisano souhaite continuer de se démarquer de ses concurrents par un bon service à la clientèle, une gamme de produits sur mesure pour l'agriculture et la qualité élevée de son travail.

*Ivo Peterhans
Responsable Assurances*



Affaires sociales et prestataires des services
Peter Kopp
Adj. Martin Goldenberger

Production, marché et écologie
Michel Darbellay
Adj. Hannah Hofer

Économie, formation et relations internationales
Francis Egger
Adj. Martin Brugger

Communication et services internes
Urs Schneider
Adj. Sandra Helfenstein

Agrimpuls
Monika Schatzmann

Agriexpert
Martin Goldenberger

*Fondation Agrisano
Caisse-maladie Agrisano SA
Assurances Agrisano SA

*Agrisano Prevos

*Agrisano Pencas

■ Départements

■ Divisions

■ Fondations et SA

* Personne juridique propre, pas soumise directement à la direction opérationnelle.

Fondation Agrisano

Conseil de fondation

AG	Bauernverband Aargau	Marco Käppeli
AI	Bauernverband Appenzell AI	Pius Neff
AR	Bauernverband Appenzell AR	Ernst Graf-Beutler
BE	Berner Bauern Verband	Andreas Wyss
BL	Bauernverband beider Basel	Samuel Guthauser
FR	Union des paysans fribourgeois	Frédéric Ménétreay
GL	Glarner Bauernverband	Ramona Giger-Fäh
GR	Bündner Bauernverband	vacant
JU	Prestaterre CJA Sàrl	Paul-André Houlmann
LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband	Christoph Brunner
NE	Chambre neuchâtelaise d'agriculture et de viticulture	Stéphane Rosselet
NW	Bauernverband Nidwalden	Markus Odermatt-Schegg
OW	Bauernverband Obwalden	Erwin Spichtig-Odermatt
SG	St. Galler Bauernverband	Andreas Widmer **
SH	Schaffhauser Bauernverband	Virginia Stoll
SO	Solothurner Bauernverband	Andreas Schwab
SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz	Thomas Hürlimann
TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft	Markus Hausammann
TI	Unione Contadini Ticinesi	Andrea Zanini
UR	Bauernverband Uri	Mathias Zraggen
VD	Prométerre	Patrick Torti
VS	Bauern Vereinigung Oberwallis	vacant
ZG	Zuger Bauernverband	Renate Niederberger
ZH	Zürcher Bauernverband	Theresia Weber-Gachnang
ABLA	Communauté de travail des Associations professionnelles d'employés agricoles	Therese Gfeller Theo Jenni
SBLV	Union suisse des paysannes et des femmes rurales	Liselotte Peter-Huber Anne Challandes
SBV	Union suisse des paysans	Francis Egger * Fritz Glauser

* Président | ** Vice-président

Comité du Conseil de fondation

Francis Egger *	Union suisse des paysans
Christoph Brunner	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband
Patrick Torti	Prométerre
Theresia Weber-Gachnang	Zürcher Bauernverband
Andreas Widmer **	St. Galler Bauernverband
Andreas Wyss	Berner Bauern Verband

* Président | ** Vice-président

Commission de placement

Les membres du Comité du Conseil de fondation	
Christian Scharpf, Agrisano (directeur)	

Organe de révision

Balmer-Etienne AG, Urs Matter (chef de révision)

Organe de révision interne

Engel Copera AG, Dieter Mathys

Composition de la direction

De gauche à droite:

Hanspeter Flückiger (responsable gestion des produits et ventes)

Beat Meier (adjoint du directeur | responsable finances)

Lukas Nietlisbach (responsable IT et calculation)

Christian Scharpf (directeur)

Monika Veronesi (responsable prestations)

Ivo Peterhans (responsable assurances)

Peter Fluder (responsable communication et services centraux)



Secrétaire général

Peter Kopp (personnel, politique, droit, compliance, gestion des risques)

La Fondation Agrisano est propriétaire à 100 pourcent de la Caisse-maladie Agrisano SA et de la société Assurances Agrisano SA.

Caisse-maladie Agrisano SA et Assurances Agrisano SA

Conseil d'administration

De gauche à droite:

Francis Egger * Union suisse des paysans

Patrick Torti Prométerre

Pascal Forrer Société suisse d'assurance contre la grêle

Theresia Weber-Gachnang Zürcher Bauernverband

Andreas Wyss Berner Bauern Verband

Andreas Widmer ** St. Galler Bauernverband

Christoph Brunner Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband



* Président | ** Vice-président

Commission de placement

Les membres du Conseil d'administration

Christian Scharpf, Agrisano (directeur)

Organe de révision interne

Engel Copera AG, Dieter Mathys

Organe de révision de la Caisse-maladie Agrisano SA

Balmer-Etienne AG, Urs Matter (chef de révision)

Organe de révision de la société Assurances Agrisano SA

Balmer-Etienne AG, Urs Matter (chef de révision)

Ferax Treuhand AG, Emil Walt (chef de révision)



- Départements
- Divisions
- Fondations et SA
- * Personne juridique propre, pas soumise directement à la direction opérationnelle.

Agrisano Prevos

Agrisano Prevos a pour objectif de permettre aux agriculteurs et aux membres de leur famille actifs sur l'exploitation de s'assurer à des conditions avantageuses, dans le cadre de la prévoyance professionnelle facultative (pilier 2b), contre les risques de décès et d'invalidité et en prévision de leurs vieux jours, le tout avec des avantages fiscaux du 2^e pilier à la clé.

Conseil de fondation

Regula Baur-Wechsler, Sarmenstorf	Frédéric Ménétrey, Estavayer-le-Lac
Magali Briod, Lucens	Hans Jörg Rüeeggesser, Riggisberg
Ernst Graf-Beutler, Heiden	Annekäthi Schluemp-Bieri, Schnottwil, présidente
Markus Hausammann, Langrickenbach, vice-président	Theresia Weber-Gachnang, Uetikon am See
Jakob Lütolf, Wauwil	

Composition de la direction

De gauche à droite:

Christian Kohli (directeur)
Sandra Hächler (responsable finances)
Marco Gottardi (adj. du directeur)



Commission de placement

Regula Baur-Wechsler, Sarmenstorf
Markus Hausammann, Langrickenbach
Christian Kohli, Brugg
Annekäthi Schluemp-Bieri, Schnottwil, présidente

Secrétaire général

Peter Kopp (personnel, politique, droit, compliance, gestion des risques)

Expert en prévoyance professionnelle

Swiss Life Pension Services AG, Guido Aggeler

Organe de révision

Balmer-Étienne AG, Roland Furger

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht Aargau (BVSA)

Agrisano Pencas

Agrisano Pencas pourvoit à la prévoyance professionnelle de la main-d'œuvre extrafamiliale dans l'agriculture et la production maraîchère. Elle a pour objectif de permettre aux employeurs et employés de réaliser la prévoyance professionnelle selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) aux conditions les plus avantageuses. La fondation se distingue par une conception particulière de l'offre et de l'administration, adaptée à la situation spécifique de l'agriculture et de la production maraîchère.

Conseil de fondation

Représentants des employés:

Ursula Gränicher, Schalunen

Katrin Hürlimann-Steiner, Freudwil

Andreas Ryser-Werren, Rohrbach

Mirjam Schmidig, Bözberg

Hannes Seiler, Rosshäusern

Paul Sommer, Riniken, président

Représentants des employeurs:

Markus Hausammann, Langrickenbach, vice-président

Jakob Lütolf, Wauwil

Hans Jörg Rüeegsegger, Riggisberg

Andreas Vöggtli, Büren

Theresia Weber-Gachnang, Uetikon am See

Gabriel Yerly, Berlens

Composition de la direction

De gauche à droite:

Monika Tschümperlin (adj. du directeur)

Christian Kohli (directeur)

Sandra Hächler (responsable finances)



Commission de placement

Markus Hausammann, Langrickenbach

Christian Kohli, Brugg

Paul Sommer, Riniken, président

Expert en prévoyance professionnelle

Swiss Life Pension Services AG, Guido Aggeler

Organe de révision

Balmer-Etienne AG, Roland Furger

Secrétaire général

Peter Kopp (personnel, politique, droit, compliance, gestion des risques)

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht Aargau (BVSA)

Gouvernance d'entreprise

Agrisano Prevos | Agrisano Pencas

Le **Conseil de fondation** d'Agrisano Prevos est élu par le comité de l'USP. Le **Conseil de fondation** d'Agrisano Pencas est composé de représentants des employeurs et des employés, qui sont élus par le comité de l'USP et par l'assemblée générale de la Communauté de travail des associations professionnelles d'employés agricoles. La **direction** est nommée par le Conseil de fondation. Un règlement d'organisation définit les responsabilités et compétences des organes. Le **Comité SCI**, nommé par le Conseil de fondation, soutient le secrétariat dans la surveillance et le maintien du **système de contrôle interne (SCI)**. L'expert en prévoyance professionnelle vérifie qu'Agrisano offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements

et que les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.

L'**organe de révision** vérifie chaque année les activités d'Agrisano. L'**autorité de surveillance** veille à ce que les dispositions légales soient respectées. Le Conseil de fondation et la direction d'Agrisano Pencas et d'Agrisano Prevos s'engagent à respecter les **exigences légales de loyauté et d'intégrité** dans le domaine de la prévoyance professionnelle (art. 51b LPP en corrélation avec les art. 48f à 48l OPP2). L'observation des dispositions légales correspondantes est attestée chaque année à l'organe de révision et à l'autorité de surveillance.

Sous l'appellation «Gouvernance d'entreprise», on comprend la totalité des principes (lois, règlements, directives) selon lesquels une organisation est gérée et contrôlée. Différents instruments de contrôle assurent la conformité des règles (Compliance) chez Agrisano.

Avec ISO 9001 (International Organization for Standardization), un système de qualifications éprouvé est appliqué auprès d'Agrisano. Il aide à définir et à améliorer sans cesse les processus de travail et de gestion.

Fondation Agrisano | Caisse-maladie Agrisano SA | Assurances Agrisano SA

Le comité de l'USP élit le **Conseil de fondation** pour une durée de quatre ans. Le Conseil de fondation élit, parmi ses membres, un **comité**, ainsi que le président et le vice-président. Le règlement d'organisation définit les responsabilités et les compétences du Conseil de Fondation, du comité et de la **direction**.

Le **Conseil d'administration** de la Caisse-maladie Agrisano SA et de la société Assurances Agrisano SA est élu chaque année par l'Assemblée générale. Il nomme le président et le vice-président. Le règlement d'organisation définit les responsabilités et les compétences du Conseil d'administration et de la **direction**. Les rémunérations des organes dirigeants figurent dans les rapports de gestion. Pour la Caisse-maladie Agrisano SA,

les réserves légales doivent être calculées et garanties selon les directives du **test de solvabilité de la LAMal** et les prescriptions de l'autorité de surveillance. Tandis que pour la société Assurances Agrisano SA, elles sont calculées annuellement par l'actuaire selon le **test de solvabilité suisse** (SST). Les deux sociétés remplissent pleinement les exigences en capitaux requis.

L'**organe de révision** d'Agrisano contrôle les activités selon les directives légales de la surveillance des fondations ou de l'Office fédéral de la santé publique ainsi que de la FINMA et en confirme l'exactitude dans un rapport de révision. Il s'appuie également sur les résultats de la révision interne (Engel Copera). Even Meier, de la société Azenes, est l'**actuaire**

engagé par la société Assurances Agrisano SA. Il est responsable conformément aux directives de la FINMA du calcul de la fortune liée, des réserves ainsi que de l'adéquation de la tarification.

La Fondation Agrisano, la Caisse-maladie Agrisano SA et la société Assurances Agrisano SA voient le SCI comme faisant partie du système de **gestion des risques** (risk management, RM), lui-même réglementé dans un dispositif. Les responsables de la gestion des risques, de la conformité et de la révision interne ainsi que le comité RM/SCI sont chargés de surveiller la gestion des risques. Les entreprises d'Agrisano ont un **code de conduite** et une directive relative aux lanceurs d'alerte.

Dépannage agricole et aide familiale

La maladie et l'accident devraient bouleverser le moins possible la vie des familles et des exploitations. Ce qui nécessite souvent l'engagement de main-d'œuvre extérieure, qu'il faut recruter et rémunérer. C'est dans ce but qu'il existe dans la plupart des cantons des organisations de dépanneurs agricoles et d'aide familiale, qui peuvent dépêcher rapidement sur

place des professionnels expérimentés. Celui qui est à la fois assuré par l'assurance obligatoire des soins et une assurance d'indemnité journalière profite d'une aide financière pour les coûts des dépanneurs agricoles et d'aide familiale. Cette participation est aussi un soutien aux services de dépannage et d'aide familiale qui ont fait la preuve de leur très grande utilité.

Assurance pour auxiliaire

L'assurance pour auxiliaire est une assurance-accidents de la Fondation Agrisano pour le personnel auxiliaire non soumis à la LAA. L'assureur est Solida Assurances SA. Avec l'assurance auxiliaire, vous disposez d'une couverture d'assurance optimale pour les cas d'accident où la cou-

verture LAA est insuffisante ou pour les personnes qui vous fournissent une prestation de travail mais qui ne doivent pas être obligatoirement assurées par la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) (par ex. en cas de coups de main bénévoles, aide du voisinage).

Prévention

La prévention permet d'éviter les accidents et les maladies. C'est pourquoi Agrisano accorde chaque année un soutien financier important au Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). En outre nous soutenons les paysans qui appliquent le programme «agriTOP» sur leur exploitation. En plus nous

encourageons les contrôles de sécurité effectués par le SPAA et l'achat de produits de sécurité – les assurés Agrisano bénéficient ainsi d'un rabais de 10 pourcent pour chaque achat à partir de 100 francs auprès du SPAA.



Les cas de rigueur

Les moyens du Fonds pour les cas de rigueur permettent d'apporter une aide d'urgence aux assurés d'Agrisano précipités dans le besoin. Il s'agit surtout

de situations imprévues et inévitables provoquant des dommages qui ne sont pas assurés par la loi ou par contrat, ou ne peuvent pas être assurés.





Marché-concours de taureaux à Thoune



Le Prix Agrisano remis tous les deux ans par la Fondation Agrisano distingue un engagement social en faveur de personnes accidentées, malades, âgées ou dans le besoin. Il rend hommage à une importante action sociale en faveur de la population paysanne et rurale. Le prix est décerné à deux

catégories: des personnes morales et des personnes physiques, qui reçoivent respectivement 15 000 et 5 000 francs. Les lauréats sont désignés par un jury de cinq personnes. La prochaine remise du prix aura lieu en 2022. Les inscriptions s'ouvriront en automne 2021. Pour plus d'informations: www.agrisano.ch

agroPrix

Les innovations sont essentielles au développement et à la pérennité des exploitations agricoles suisses. C'est pourquoi Agrisano soutient les idées audacieuses et innovantes dans le

domaine agricole et en conséquence l'agroPrix qui, depuis 1993, est décerné chaque année par Emmental Assurance sous le patronage de l'USP.

Prix Médias

Les acteurs des médias en Suisse alémanique et en Suisse romande qui contribuent à une meilleure compréhension de l'agriculture auprès d'un large public devraient recevoir un prix. Pour cela, Agrisano soutient chaque année le Prix Médias, qui est distri-

bué à l'occasion de l'assemblée des délégués de l'USP. Le choix incombe à l'organe information et communication agricole LID et à l'Agence d'information agricole romande AGIR. La récompense se monte à CHF 2 000 par gagnant.

National, régional, local

Agrisano soutient chaque année de nombreuses manifestations et organisations agricoles sur le plan national, régional et locale. Parmi celles-ci figurent: la jeunesse rurale, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, beef, les journées d'équitation à Aarberg, Swiss Agro

Forum, Gotthard Open, Highland Cattle Show, Swiss Jersey Night, Sorexpo, Brown Swiss championnat suisse des exploitations, l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans, Forum Agrotourismus, le théâtre à la ferme et bien d'autres.

agrisano 



Abeille sur crêpis | © Agrisano

Pour toute l'agriculture!
Toutes les assurances à portée de main.

Agrisano | Laurstrasse 10
5201 Brugg | Tél. 056 461 71 11
info@agrisano.ch | www.agrisano.ch



AEB0621F

Produit de manière durable:
pourlefutur.ch 
en liaison avec Sprüngli Druck